



Università
degli Studi
di Palermo

DA
RCH
DIPARTIMENTO
DI ARCHITETTURA
UNIPA



DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE

A.A. 2024/2025

PLAN D'ÉTUDE DU COURS DE MASTER EN ARCHITECTURE POUR LE PROJET DURABLE DE L'EXISTANT

Caractéristiques



Classe de Master
en architecture et ingénierie
construction-architecture
(quinquennal) (LM-4)



2 ANS



PALERME



ACCÈS LIBRE



2248

Objectifs spécifiques

L'objectif du **Master en Architecture pour le Projet Durable du Patrimoine Existant (APSE)**, classe **LM4**, est de former un professionnel doté de compétences spécifiques dans le domaine de l'architecture, conformément à la directive CEE 85/384. Le programme d'études se concentre sur le projet architectural à différentes échelles, allant de l'objet à l'édifice, la ville et le territoire. Ce processus, réalisé de manière procédurale, utilise des méthodes spécifiques pour modifier la réalité physique de manière utile et nécessaire à la vie humaine, l'habitation, et les besoins sociaux.

Le diplômé du Master en Architecture doit être capable de concevoir à diverses échelles en utilisant les outils propres à l'architecture, y compris ceux des sciences urbaines. Il doit également posséder les compétences nécessaires pour évaluer la faisabilité du projet, superviser les opérations de construction et la transformation de l'environnement physique, qu'il soit naturel ou artificiel, en prenant en compte les aspects esthétiques, fonctionnels, structurels, techniques, infrastructurels, managériaux, géographiques, économiques et environnementaux, tout en étant attentif aux changements culturels et aux besoins de la société contemporaine.

Les objectifs de la formation visent à permettre aux architectes d'acquérir les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires pour relever les défis actuels et futurs du projet, dans une perspective de transformation et de gestion de l'environnement construit, en apportant des solutions durables et adaptées à la société contemporaine.

À la fin des deux années d'études et après avoir passé les examens de performance, l'étudiant doit démontrer sa capacité à réaliser des projets exécutifs dans les domaines de la conception architecturale et urbaine, de l'urbanisme, de la construction et de la restauration des monuments. Il doit également être capable de produire des approfondissements thématiques et disciplinaires pour la rédaction de la thèse de master.

Une partie de la formation est axée sur l'apprentissage des théories, méthodes et disciplines, tandis qu'une autre partie théorique-pratique se concentre sur l'exercice du "savoir-faire" dans les activités spécifiques à la profession. Les activités théoriques et pratiques se déroulent dans des laboratoires, structures pédagogiques qui visent à décrire la réalité physique et architecturale tout en développant la compréhension et la pratique du projet. La présence des étudiants est obligatoire et sera vérifiée par l'enseignant responsable du laboratoire. Certains segments de l'activité éducative peuvent se dérouler dans des institutions spécialisées en recherche scientifique ou dans des départements de R&D d'entités publiques ou privées opérant dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie civile et de l'urbanisme, via des conventions spécifiques qui incluent la

collaboration avec des experts pour des cours intensifs, séminaires et stages. En deuxième année, une expérience professionnelle sous forme de stage obligatoire est également prévue.

Le programme abordera le projet architectural en mettant l'accent sur la régénération des tissus urbains et des installations consolidées, les interventions de transformation et leur valorisation, y compris dans les espaces extérieurs. Il s'intéressera aussi aux nouvelles formes d'habitat contemporain, analysant ce phénomène complexe, de la résidence au travail, de la culture aux loisirs, des services collectifs aux systèmes de muséalisation, à diverses échelles d'intervention, jusqu'au détail constructif.

Un équilibre approprié entre les aspects théoriques, pratiques et appliqués sera garanti, en prenant en compte les exigences de faisabilité et de durabilité environnementale, économique et sociale.

Débouchés professionnels

Architecte

Fonctions

Fonctions de haute qualité et de responsabilité dans la phase de conception et dans la phase de direction de chantiers de construction, dans divers domaines d'application : architecture, architecture intérieure, restauration, réhabilitation de bâtiments, urbanisme et paysagisme.

Compétences:

- Élaboration de projets dans les domaines de l'architecture et de l'ingénierie civile-architecture, de l'urbanisme, de la restauration architecturale, et plus généralement de l'environnement urbain et paysager;
- Connaissance et capacité à gérer les processus de transformation et de modification de l'environnement physique et du paysage ;
- Connaissance des aspects esthétiques, distributifs, fonctionnels, structurels, technique-constructifs, managériaux, économiques et environnementaux ;
- Attention critique aux changements culturels et aux besoins exprimés par la société contemporaine;
- Connaissance et capacité à utiliser les outils relatifs à la faisabilité constructive et économique des œuvres et des opérations de construction.
- Connaissance et capacité à gérer les aspects technique-constructifs, économiques et environnementaux des réalisations ;
- Coordination et direction d'autres figures professionnelles et des opérateurs impliqués.

Débouchés

Dans le domaine de la profession libérale, des institutions et des entités publiques et privées (organismes institutionnels, entités et entreprises publiques et privées, bureaux professionnels et sociétés de conception), opérant dans les domaines de la conception, de la construction, de la conservation et de la transformation. Le diplômé en architecture, après avoir réussi l'examen d'État, peut accéder à l'inscription à l'Ordre professionnel des architectes, urbanistes, paysagistes et conservateurs, dans la section A, secteur "Architecture". Cette section permet l'exercice des professions d'Architecte, Urbaniste, Paysagiste et Conservateur.

Caractéristiques de l'épreuve finale

L'étudiant doit:

- avoir obtenu tous les crédits dans les activités de formation prévues par le programme d'études;
- avoir démontré une connaissance, au moins de la langue anglaise, certifiée par la réussite d'un examen de validation selon les modalités établies par le Manifeste des Études.

Épreuve finale (10 cfu, crédit de formation universitaire Unités d'Enseignement, UE)

L'épreuve finale consiste en la présentation d'une thèse élaborée sous la direction d'un directeur de thèse et, le cas échéant, de co-directeurs, qui soutiennent son caractère interdisciplinaire. Le travail de thèse doit exprimer la capacité d'expérimentation et d'originalité, présentés dans un cadre culturel large et innovant. La thèse peut être développée dans le cadre d'une activité de stage en entreprise et proposer une proposition de projet innovant comme résultat d'une expérience professionnelle concrète. L'objectif de l'épreuve finale est de vérifier l'acquisition par l'étudiant d'une méthode solide et personnelle d'approche pour la définition et la solution de problèmes projetuels dans le domaine disciplinaire et dans les thématiques choisies, ainsi qu'une capacité scientifique qui pourrait se développer dans des parcours spécifiques de formation à la recherche.

L'épreuve finale consiste en la rédaction, la présentation en séance publique et la discussion d'une thèse constituée d'un travail écrit accompagné de représentations graphiques et multimédia, de modèles ou prototypes, produit par l'étudiant, sous la direction d'un directeur de thèse, ayant pour objet une activité de

recherche et/ou de développement d'un projet, même complexe, avec des caractéristiques élevées d'originalité et de pertinence scientifique et/ou appliquée, qui soit cohérent avec les objectifs de formation du programme. La Commission de soutenance est composée d'au moins 7 membres. La note de l'épreuve finale sera exprimée en centièmes avec une éventuelle mention honorable.

Enseignements de première année

22634 - ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DU PROJET DURABLE (5 cfu)

21637 - ATELIER DE RÉHABILITATION DES CONSTRUCTIONS (6 cfu)

21626 - C.I. ATELIER DE RELEVÉ ET DE PROJET DU PATRIMOINE EXISTANT - MODULE ATELIER DE PROJET ARCHITECTURAL (10 cfu)

21626 - C.I. ATELIER DE RELEVÉ ET DE PROJET DU PATRIMOINE EXISTANT - MODULE ATELIER DE RELEVÉ ET REPRÉSENTATION NUMÉRIQUE (6 cfu)

21644 - C.I. PROJET URBAIN POUR UNE VILLE DURABLE - MODULE ATELIER DE PROJET URBAIN POUR LA VILLE ÉCOLOGIQUE (10 cfu)

21644 - C.I. PROJET URBAIN POUR UNE VILLE DURABLE - MODULE DROIT URBANISTIQUE (4 cfu)

21641 - HISTOIRE DES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES (6 cfu)

21638 - TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DURABLE DE L'ARCHITECTURE (8 cfu)

19774 - ANGLAIS B2 (4 cfu)

Enseignements de deuxième année

21665 - EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE, ÉCLAIRAGE ET ACOUSTIQUE (6 cfu)

21639 - C.I. ATELIER DE RESTAURATION ET DE PROJET ARCHITECTURAL DANS LE CONSTRUIT - MODULE ATELIER DE PROJET ARCHITECTURAL DANS LE CONTEXTE URBAIN (8 cfu)

21639 - C.I. ATELIER DE RESTAURATION ET DE PROJET ARCHITECTURAL DANS LE CONSTRUIT - MODULE ATELIER DE RESTAURATION ARCHITECTURALE (6 cfu)

07533 - STAGE (6 cfu)

13351 - AUTRES CONNAISSANCES DU MONDE DU TRAVAIL (3 cfu)

05917 - EXAMEN FINAL (10 cfu)

Activités formatives au choix de l'étudiant (12 cfu)

Enseignements optionnels (10 cfu)

Enseignements optionnels

21630 - C.I. ATELIER DE CONSERVATION ET DE CONSOLIDATION DES BÂTIMENTS - MODULE CONSOLIDATION STRUCTURALE DES BÂTIMENTS (5 cfu)

21630 - C.I. ATELIER DE CONSERVATION ET DE CONSOLIDATION DES BÂTIMENTS - MODULE DIAGNOSTIC ET THÉRAPIES D'INTERVENTION (5 cfu)

21666 - C.I. ATELIER DE PROJET DE L'HABITAT DURABLE - MODULE ATELIER DE PROJET DES ESPACES OUVERTS ET PARTAGÉS (5 cfu)

21666 - C.I. ATELIER DE PROJET DE L'HABITAT DURABLE - MODULE ATELIER DE PROJET DES ESPACES MINIMAUX (5 cfu)